

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 11321 Numéro SIREN : 811 642 396 Nom ou dénomination : A LA FOLIE
--

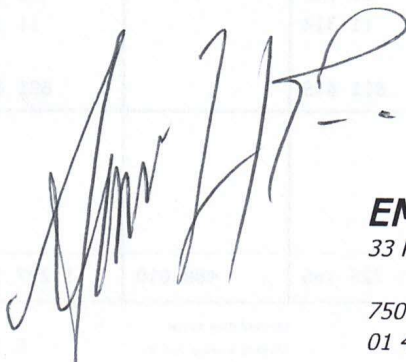
Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2024 sous le numéro de dépôt 47507

SAS A LA FOLIE

26 AVENUE CORENTIN CARIOU
PARC DE LA VILLETTE
75019 PARIS

SOMMAIRE

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail bilan
- Détail Compte de résultat



EMAP 5
33 Rue Emeriau
75015 PARIS
01 45 57 36 36

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	19 000		19 000	19 000	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	505 733	248 035	257 698	293 311	35 613-
	Installations techniques, matériel et outillage	76 942	51 205	25 737	33 413	7 676-
	Autres immobilisations corporelles	315 376	188 770	126 606	151 747	25 141-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	6 300		6 300	6 300	
Total II		923 351	488 010	435 341	503 771	68 430-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	28 013		28 013	28 821	809-
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	73 588		73 588	54 694	18 894
	Autres créances	195 736		195 736	208 762	13 027-
Comptes de régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	493 165		493 165	588 203	95 038-
	Charges constatées d'avance (3)	11 314		11 314	7 938	3 376
	Total III	801 815		801 815	888 419	86 604-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 725 166	488 010	1 237 156	1 392 190	155 034-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

6 300

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	5 000	5 000		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	320 818	208 133	112 685	54.14
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 892	112 685	78 793-	69.92-
	Subventions d'investissement	167 816	263 841	96 025-	36.40-
	Provisions réglementées				
	Total I	577 526	639 660	62 133-	9.71-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	151 419	314 616	163 197-	51.87-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	255	240	15	6.21
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 238	97 377	68 861	70.72
	Dettes fiscales et sociales	340 519	314 778	25 741	8.18
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 199	905	294	32.47
	Produits constatés d'avance (1)		24 615	24 615-	100.00-
	Total IV	659 630	752 531	92 901-	12.35-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 237 156	1 392 190	155 034-	11.14-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

656 468

752 291

SAS A LA FOLIE

26 AVENUE CORENTIN CARIOU

PARC DE LA VILLETTE

75019 PARIS

SAS A LA FOLIE
75019 PARIS

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes de comptabilité
Principes de comptabilité

- COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations
Etat des immobilisations
Etat des immobilisations
Etat des immobilisations
Etat des immobilisations
Etat des immobilisations
Etat des immobilisations
Etat des immobilisations

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022



EMAP 5

33 Rue Emeriau

75015 PARIS

01 45 57 36 36

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Disponibilités enEuros	X
Charges et produits constatés d'avance	X



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to a representative of the company, is written over the bottom half of the page.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

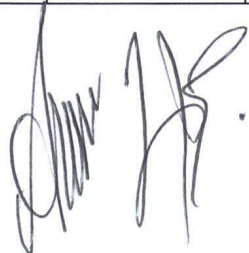
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	505 733		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	73 949		2 993
Installations générales agencements aménagements divers	71 377		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	237 024		6 975
TOTAL	888 083		9 968
Prêts, autres immobilisations financières	6 300		
TOTAL	6 300		
TOTAL GENERAL	913 383		9 968

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			19 000	19 000
Installations générales agencements aménagements constr.			505 733	505 733
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			76 942	76 942
Installations générales agencements aménagements divers			71 377	71 377
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			243 999	243 999
TOTAL			898 051	898 051
Prêts, autres immobilisations financières			6 300	6 300
TOTAL			6 300	6 300
TOTAL GENERAL			923 351	923 351

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	212 421	35 613		248 035
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 536	10 669		51 205
Installations générales agencements aménagements divers	18 976	12 512		31 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	137 679	19 603		157 282
TOTAL	409 612	78 398		488 010
TOTAL GENERAL	409 612	78 398		488 010

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	35 613				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 669				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 512				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 603				
TOTAL	78 398				
TOTAL GENERAL	78 398				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		6 300	6 300	
Autres créances clients		73 588	73 588	
Personnel et comptes rattachés		1 313	1 313	
Taxe sur la valeur ajoutée		25 440	25 440	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		4 195	4 195	
Débiteurs divers		164 788	164 788	
Charges constatées d'avance		11 314	11 314	
TOTAL		286 937	286 937	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		25 345	25 345		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		126 074	126 074		
Fournisseurs et comptes rattachés		166 238	166 238		
Personnel et comptes rattachés		138 663	138 663		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		155 917	155 917		
Impôts sur les bénéfices		5 981	5 981		
Taxe sur la valeur ajoutée		3 613	3 613		
Autres impôts taxes et assimilés		36 345	36 345		
Groupe et associés		255	0		255
Autres dettes		1 199	1 199		
TOTAL		659 630	659 375		255
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 231			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		164 418			

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		11 314
Total		11 314



A LA FOLIE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Parc de la Villette
26 Avenue Corentin Cariou, 75019 PARIS
811 642 396 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 33 892 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 892 euros
Auquel s'ajoute une somme de <i>Prélevée sur le report à nouveau.</i>	66 108 euros
Le solde	100 000 euros
Attribué en totalité aux associés à titre de dividendes	100 000 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 59 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 41 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.